



AVIS PUBLIC

BIEN D'UNE VALEUR SUPÉRIEURE À 10 000 \$ VENDU PAR LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est donné conformément à l'article 6.1 du *Code municipal du Québec*, que la Municipalité du Village de Val-David a vendu le bien ci-dessous mentionné, d'une valeur supérieure à 10 000 \$, autrement qu'à l'enchère ou soumission publique :

Bien vendu	Acquéreur	Prix de vente
Chargeuse-rétrocaveuse John Deere	Municipalité de Saint-Mathieu	51 300 \$, taxes incluses

DONNÉ À VAL-DAVID, le 12 février 2024

(Signé Carl Lebel)

Carl Lebel
Greffier-trésorier adjoint